

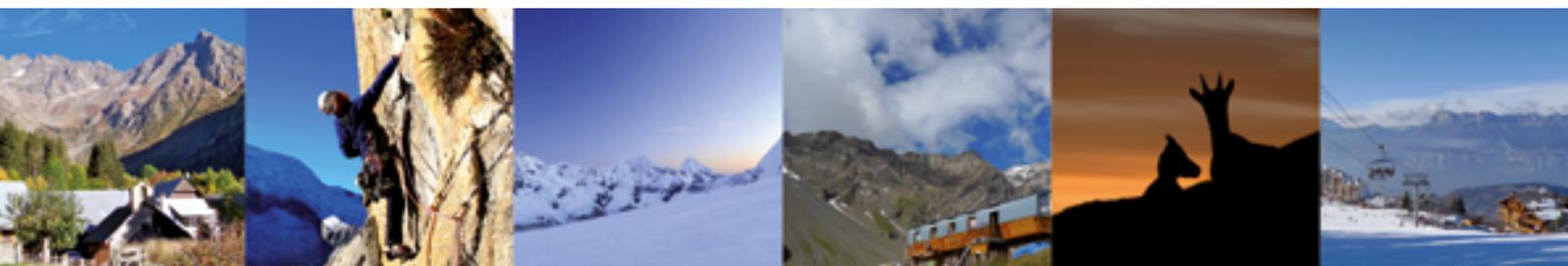
# LES ACTES



**RENCONTRES**  
CITOYENNES DE LA  
**MONTAGNE**

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

1<sup>re</sup> édition, 23 novembre 2012, Alpexpo, Grenoble



**Rédaction :**

Bernard Amy  
Philippe Bourdeau  
Gilles Chappaz  
Philippe Descamps  
Patrick Le Vaguerese  
Stéphane Logac'hmeur  
Jean-François Lyon-Caen  
Frédi Meignan  
Alexandre Mignotte  
Christophe Revéret  
Isabelle Roux

**Design graphique :**

[www.la-mine.com](http://www.la-mine.com)

**Illustrations :** Cled12

**Impression :**

Imprimerie du Pont de Claix

# SOMMAIRE



04

INTRODUCTION



05

PRÉSENTATION



07

COMPTES RENDUS  
DES TABLES RONDES

09 Immobilier

13 Escalade

19 Refuges

27 Sécurité

33 Ski



38

CONCLUSION

# OUVRIR DE NOUVEAUX CHEMINS



En se mettant au service la communauté de la montagne, notre Fondation a pu observer comment elle pouvait être riche d'idées et porteuse de valeurs. Mais nous avons aussi pu mesurer comment notre communauté est trop souvent inaudible, faute de savoir échanger en son sein, débattre de ses différends, et rechercher des consensus pour l'intérêt général.

Lorsqu'avec Paul Petzl nous avons eu l'idée d'un rendez-vous visant à ouvrir le débat avec le plus grand nombre, nous avons immédiatement songé à un prolongement des rencontres du Cinéma de montagne, devenues le plus vaste rassemblement annuel et convivial des passionnés en France. Inspirés par les assemblées éclairées de l'université de la Terre à Paris, nous espérons relever ce défi d'ouvrir de nouveaux chemins dans nos vallées. Et nous sommes convaincus que nos régions d'altitude ne manquent pas de ressources humaines pour cela.

L'Appel pour nos montagnes a montré que beaucoup d'esprits venus de tous horizons étaient mûrs pour rechercher de nouvelles voies de développement, plus équilibrées et plus respectueuses de la nature et des humains, sans ignorer celles d'aujourd'hui. Ces Rencontres prolongent l'Appel et ont naturellement trouvé leur place parmi les grands chantiers de la jeune et dynamique Coordination Montagne, qui nous manquait tant jusque-là. Le pari était aussi de faire de ces Rencontres une assemblée citoyenne, sortant des cercles d'experts et donnant l'occasion à chacun d'écouter son voisin et d'exprimer sa pensée. Ce pari n'est pas le plus facile à tenir, mais c'est celui qui nous engage pour l'avenir. La richesse des premiers échanges rassemblés dans ce document devrait en convaincre.

Philippe Descamps  
Secrétaire général de la fondation Petzl



# LES 1<sup>RES</sup> RENCONTRES CITOYENNES DE LA MONTAGNE EN BREF



## DE L'APPEL POUR NOS MONTAGNES EN 2011...

L'Appel pour nos montagnes est une campagne d'opinion ambitionnant de proposer aux grands décideurs un projet politique alternatif pour le développement et la préservation des montagnes via l'animation d'une réflexion citoyenne collective. Il a été lancé en 2011 sous l'impulsion des principaux mouvements associatifs et socioprofessionnels montagnards : Mountain Wilderness, Cipra, Ancef, FFCAM, FFME, SNAM, SNGR, GHM, UCPA, Coordination Montagne, etc. Plus de 7000 signataires ont déjà rejoint le mouvement, dont 130 personnalités de tous horizons.

### Pour plus d'informations :

[www.appelpournosmontagnes.org](http://www.appelpournosmontagnes.org)

## ... AUX RENCONTRES CITOYENNES DE LA MONTAGNE 2012

Conçues comme une « concrétisation » de l'Appel pour nos montagnes, les rencontres citoyennes de la Montagne ont été un succès dès leur 1<sup>re</sup> édition, le 23 novembre 2012 à Alpexpo (Grenoble).

250 personnes (citoyens, militants, professionnels, chercheurs, élus) sont en effet venues débattre de 5 questions traitant de **la problématique de l'aménagement et de l'équipement en montagne** :

- △ avenir des stations
- △ évolution de l'immobilier de loisir
- △ vocations des refuges
- △ sécurisation de la montagne
- △ équipement des voies d'escalade.

La manifestation s'inscrivait dans le cadre des rencontres du Cinéma de montagne de Grenoble et bénéficiait du soutien des fondations Petzl et Nature & Découvertes ainsi que d'un partenariat avec France 3 Alpes. Elle était organisée par la Coordination Montagne au nom de l'ensemble de ses partenaires.

Pour faire date et en prévision de l'avenir, le présent document reprend la substance des débats qui se sont tenus au cours des 5 tables rondes thématiques.

### Voir le bilan, la vidéo et les dessins produits sur place :

[www.appelpournosmontagnes.org/rencontres-citoyennes/](http://www.appelpournosmontagnes.org/rencontres-citoyennes/)

GRENOBLE AU COEUR DES MONTAGNES ...





# FIÈVRE DE L'IMMOBILIER : LA SUISSE SE SOIGNE, ET LA FRANCE ?

A l'exemple de la Suisse, faut-il un moratoire  
sur la construction des résidences secondaires ?

△ **Compte rendu**

**PATRICK LE VAGUERÈSE**

Vice-président, Mountain Wilderness

△ **Animateur**

**FRANÇOIS CARREL**

Journaliste

△ **Grand témoin**

**ERIC FOURNIER**

Maire de Chamonix

△ **Intervenants**

**ANNE-SOPHIE FIORETTTO**

Directrice technique, Pacte 3F (Suisse)

**GEORGES RIBIÈRES**

Inspecteur général au Ministère de l'Environnement



# INTRODUCTION

## Le point sur la situation en France

Georges Ribières rappelle les principales données contenues dans son rapport effectué à la demande des ministères du Tourisme et de l'Aménagement du territoire il y a deux ans<sup>1</sup>. Ce rapport a servi à la ministre du Tourisme, Sylvia Pinel, comme base de travail sur trois sujets :

- △ L'occupation des meublés de tourisme.
- △ Le renchérissement de la propriété passive.
- △ La restructuration de la propriété passive grâce au portage financier.

L'Etat s'intéresse au sujet parce que les lits inoccupés ou peu occupés influent directement sur le chiffre d'affaires des stations, donc sur le développement local – et au niveau national, cela fait partie de l'offre touristique. Si l'offre touristique vieillit, l'image de la France se verra ternie.

### DÉFINITIONS :

**Lits froids** : occupation inférieure à 2 à 4 semaines par an (en Suisse : 5 semaines)

**Lits chauds** : occupation supérieure à 3 mois

**Lits tièdes** : occupation entre 1 et 4 mois.

Compte tenu du droit de propriété, on ne peut pas faire grand-chose sur les lits froids, le principal enjeu porte sur les lits tièdes qui vont se refroidir ou se réchauffer.

### L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE SE DÉCOMPOSE EN :

#### △ Hôtels et campings

△ Meublés de tourisme : 160 000 unités représentant **800 000 lits**

#### △ Chambres d'hôtes

△ Résidences de tourisme : 2 000 unités représentant **600 000 lits**

△ Villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse.

Ce sont en tout 1,8 millions de lits touristiques classés qui ne sont pas tous donnés en location. La moitié sont des lits de professionnels, le reste en diffus. Dans le diffus, **30 à 50 % des locations se font au noir** ! A ces lits classés, il faut ajouter la part des résidences secondaires (15 millions de lits), dont 30 % sont louées ou peuvent être louées et 30 % sont vacantes. Leur état dépend de l'âge de la construction : 30 % avant 1915 et 60 % avant 1975. Sont concernés par une réhabilitation entre 1,8 et 7 millions de lits. Cette imprécision a amené la proposition de **création d'un observatoire des lits touristiques**. Le neuf chasse l'ancien et, de plus, bénéficie d'une fiscalité attractive. Il est plus facile de construire du neuf que de réhabiliter l'ancien, d'autant que l'on estime le coût de réhabilitation d'un lit entre 5 000 et 10 000 €. Considérant le nombre de lits concernés, une réhabilitation à grande échelle dépasse les possibilités locales et même nationales.

Le dispositif « Oril » mis en place pour aider cette réhabilitation a été un semi-échec quantitatif depuis 10 ans.

A noter aussi la disparition, en France, de l'hôtellerie familiale. Ce qui n'est pas le cas de celle d'Autriche.

### TROIS PROPOSITIONS :

**Une réflexion stratégique globale** sur la gouvernance sur l'ensemble d'une vallée, comme par exemple avec le Scot Tarentaise, de manière à mieux répartir l'offre touristique.

**Une meilleure connaissance** des lits, avec la déclaration des meublés (loi Novelli) : cela permettra de mettre en place un planning de sortie de gestion après les 9 ans de location.

**Favoriser la mise en location des vacants** par un certain nombre de dispositions :

- △ extension au tourisme des dispositions sur les logements vacants
- △ mise en place d'une taxe de développement touristique à la place des taxes de séjour
- △ création de sociétés foncières pour agir plus facilement pour les travaux de réhabilitation : mais les collectivités territoriales ont-elles suffisamment de moyens pour dégager du capital foncier ?

<sup>1</sup> [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/006747-01\\_rapport\\_cle273a2d.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/006747-01_rapport_cle273a2d.pdf)



# INTERVENTION

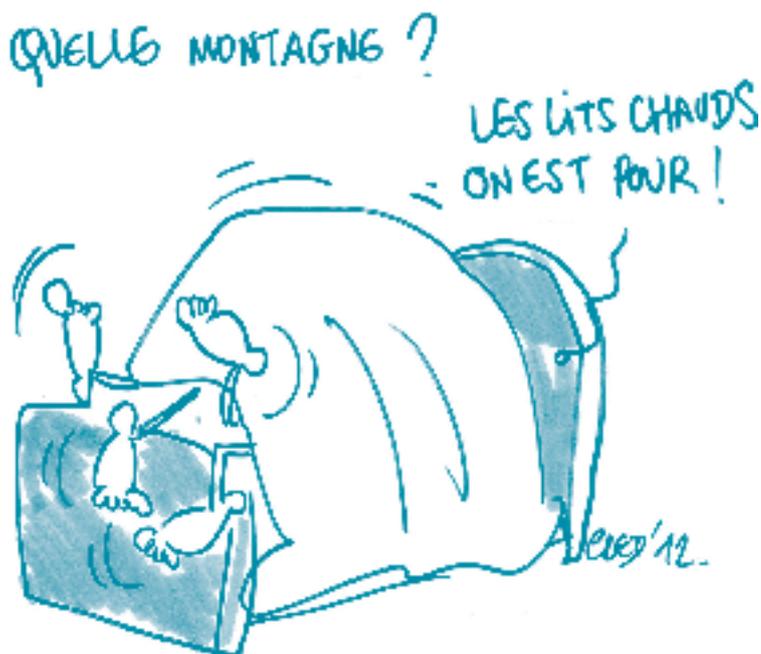
## L'exemple de la Suisse

L'initiative citoyenne de mars 2012 a limité le pourcentage de résidences secondaires à 20% sur tout le territoire national. Anne-Sophie Fioretto, travaillant actuellement avec les collectivités suisses, est un témoin privilégié de cette problématique. Cette constatation de l'opposition « lits froids / lits chauds » concerne aussi la Suisse. La décision du 11 mars dernier repose la question d'un tourisme d'exploitation et non plus d'un tourisme de l'immobilier. Les communes suisses jouissent d'une grande autonomie pour l'aménagement de leur territoire. Des initiatives locales ont vu le jour, restrictives avec des quotas et incitatives à la mise en location. Cette initiative citoyenne a été prise pour éviter le mitage du territoire. Mais les cantons, les communes touristiques, sont déjà à plus de 20% de résidences secondaires. Cela entraîne donc **un arrêt brutal des constructions**.

Cette initiative, basée sur la protection des paysages et de l'environnement, a été proposée à l'ensemble des citoyens suisses. **Elle oppose les urbains aux ruraux** : elle réjouit les urbains qui possède une résidence secondaire, en limitant le nombre des voisins, et suscite l'opposition du montagnard qui vit de l'activité immobilière. Jusqu'à très tard, les cantons ruraux ne se sont pas rendus compte de la possibilité que cette résolution « passe ». Ils ne se sont pas mobilisés et les cantons urbains l'ont emporté. Cette votation stoppe brutalement la construction **sans avoir pensé à toutes les implications qui en découlent**.

Les grandes stations ont une capacité à réagir. Par contre, **les petites et moyennes stations perdent un pan de leur économie** et ont des difficultés à se relancer dans la dynamique touristique. Il y a un nécessaire besoin de **repenser le tourisme et d'innover pour toutes les stations**, quelle que soit leur taille. Pour une petite station, valoriser le bâti existant est une possibilité. Une autre possibilité est de lier l'hôtellerie et les résidences secondaires avec des projets d'hôtellerie décentralisée.

« CETTE  
INITIATIVE  
OPPOSE LES  
URBAINS AUX  
RURAUX »





# DÉBATS

**Georges Ribières** rappelle **qu'en France les résidences secondaires sont souvent des maisons de famille**. Cette catégorie ne représente que le quart de l'immobilier de loisirs. C'est une tradition française de transmettre à ses enfants cette maison familiale. Une action dans ce secteur n'est pas possible. Par contre, les députés pourraient transférer la niche fiscale du neuf vers l'ancien. Mais tout le monde n'a pas de résidences secondaires, plutôt propriétés de citoyens aisés : ce n'est donc pas un enjeu national. Cependant, si les lits inoccupés augmentent, il y aura de vrais impacts sur les emplois, l'économie des stations et sur l'image touristique nationale.

**Jean-François Lyon-Caen** (architecte spécialisé, Ensag) est intervenu sur l'immobilier familial, possédé souvent depuis plusieurs générations par des propriétaires très attachés à la montagne et qui réussit très souvent à fixer des gens sur place. Ces résidences sont très souvent occupées par les enfants et petits-enfants.

**Derrière le problème de l'immobilier de tourisme, il y a le problème du foncier** qui, hier, rapportait quand on cultivait la terre, alors qu'aujourd'hui il rapporte quand on construit des immeubles et des chalets. La réhabilitation de l'habitat ancien n'est pas seulement technique, elle a une dimension culturelle qui passe par le ré-enchantement du tourisme.

**Claude Comet** (élue en charge du Tourisme et de la Montagne, Région Rhône-Alpes) évoque le travail qui a été repris au comité de massif des Alpes (instance qui réunit les acteurs institutionnels et associatifs de la montagne) pour une gestion de la montagne. Dans ce cadre, le séminaire d'Annecy, la semaine suivante, sur le modèle économique des stations, veut mettre en avant la complexité des activités de ski et leur pérennisation, qui serait liée à la construction de lits nouveaux afin de dégager des capitaux pour réinvestir dans l'outil de travail – lequel, de fait, n'est pas en équilibre économique. Pour faire évoluer les mentalités, un observatoire de l'immobilier a ainsi été introduit dans le Scot Tarentaise-Vanoise afin de permettre une prise de conscience de cette course folle.

**Christian Dupraz** (Pôle Montagne, UCPA) souhaite parler des villages de vacances, qui vont bien dans le sens d'un tourisme d'exploitation. C'est ce tourisme qui, dans les années 70, soutenu par la Caisse des Dépôts, a développé **l'accessibilité pour tous et, en particulier, des jeunes**. Durant ces dix dernières années, on n'a pu faire que quelques rénovations, faute de subventions. Si on avait investi une toute petite partie des sommes mises sur les ZRR, on aurait pu largement rénover nos centres.

**Alain Boulogne** (président, Cipra France) considère le permis de construire comme une monnaie d'échange électoral. Malheureusement, dans la réglementation d'urbanisme, il n'est pas prévu la préservation de la planète. **Pour l'immobilier, il y a une seule vitesse, c'est la marche avant**. Quand on bloque les permis de construire, aux Gets, à cause du manque d'eau, on met un bâton dans les roues et on se fait éjecter du système.

**On vit de l'immobilier et pas du tourisme, alors qu'on devrait s'interroger sur un modèle différent**. Aujourd'hui, en Tarentaise, on continue à faire de l'étalement urbain comme dans les centres villes, alors que la rénovation de l'ancien est fondamentale car, dans les 15 ans, 30 000 lits vont sortir du marché. De plus, dans le cadre de la commission « Unité touristique nouvelle » (UTN), les gestionnaires de résidences de tourisme ne s'engagent pas pour des périodes de plus de 9 ans et on n'a aucune assurance pour que ces lits restent chauds. La prise de conscience des citoyens est fondamentale. Et il y a quelque chose à faire au niveau de la taxe sur les volets clos.

**Eric Guidice** s'est installé dans le Dévoluy en 1985. Il y avait 1000 habitants et 9 000 lits. Transmontagne est arrivé. En partant en 2011, il y avait **20 000 lits et une dette de 1 000 € par habitant**. A quoi cela a-t-il servi ?



# SYNTHÈSE

par Eric Fournier



## « LES MONTAGNARDS NE VEULENT PLUS DU SYSTÈME ACTUEL ! »

Deux interrogations ressortent des débats : comment arrêter l'extension et mieux utiliser l'existant ? Et aussi, comment mettre à plat les contradictions entre le local et le national ?

Pour ne pas perdre les lits chauds, trois propositions :

- △ Reconnaissance des **zones « H »** pour garder les hôtels, quitte à ce que nous les accompagnions.
- △ Demander aux résidences de tourisme un **engagement de 20 ans** (ça dépend des maires)
- △ Mieux distinguer résidence hôtelière et hôtel

Sur les nouvelles constructions, il faut sortir complètement du modèle économique qui dit que les remontées mécaniques exigent plus de lits. Quand on fait une délégation de service public, **on n'est pas obligé d'accepter de remettre des lits pour rentabiliser les remontées mécaniques**, car cela veut dire que le modèle n'est pas viable.

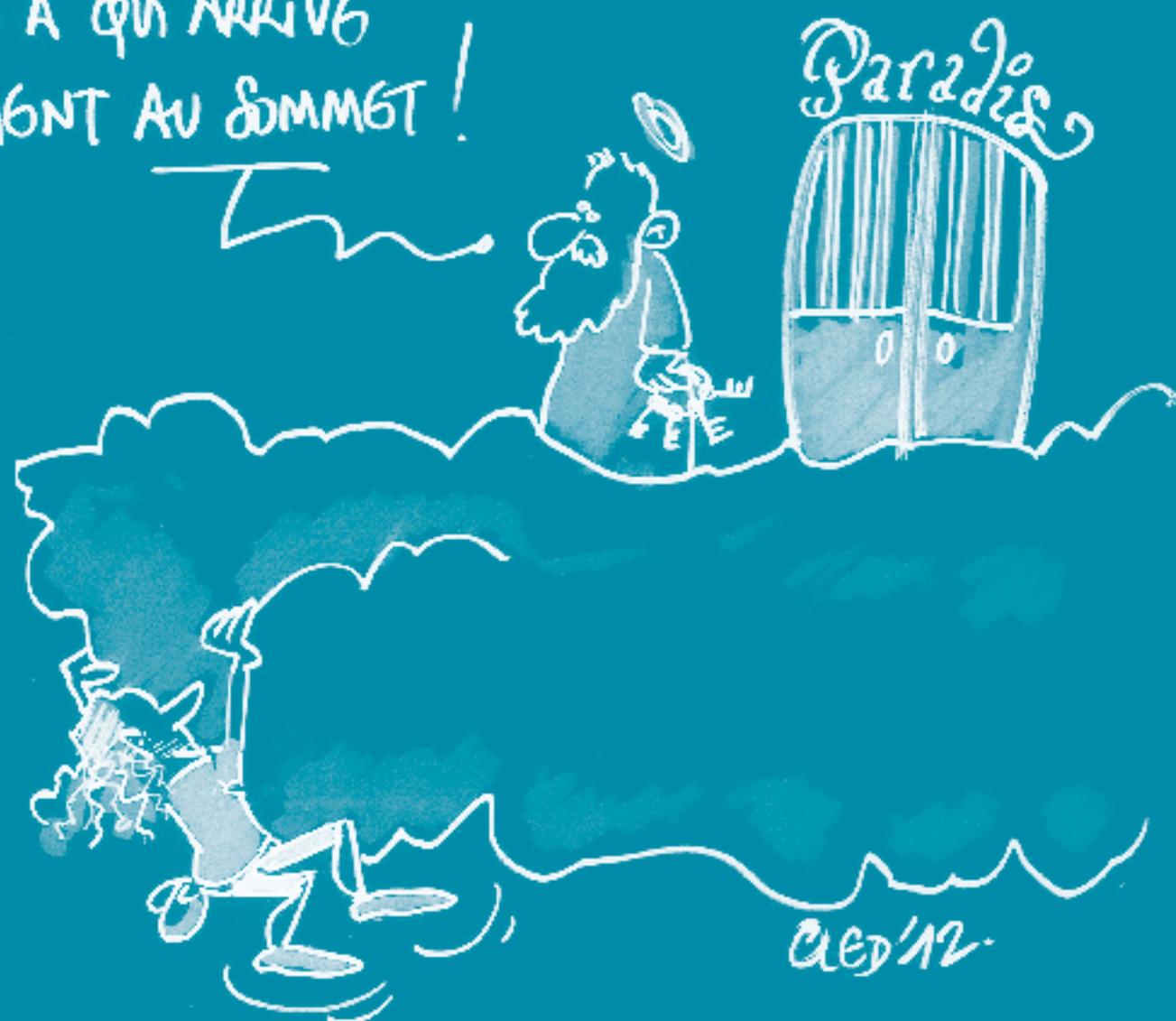
Il faut qu'il y ait des marchés différents pour l'immobilier de tourisme et l'immobilier permanent : la reconnaissance du local est essentiel.

**Les montagnards ne veulent plus du système actuel !** La préservation du paysage et l'environnement aussi vous élisent.

Il y a aussi des **friches potentielles** pour la réhabilitation. A Chamonix, on a des gros propriétaires, comme la SNCF, on peut les remettre en marché pour du tourisme social.

Des réformes aussi dans la gouvernance, **on ne gouverne plus au niveau de la commune mais des intercommunalités ou des Scot**. Au pays du mont Blanc, les communes sont très diverses en matière de résidences secondaires, mais il faut éviter, globalement, les envahissements de résidences secondaires. Il ne faudrait pas que la votation suisse provoque un déversement de résidences secondaires !

Y EN A QUI ARRIVE  
VRAIMENT AU SOMMET!





# AU-DELÀ DE « TO BOLT OR NOT TO BE »,

quels équipements pour quelles grimpes demain ?

△ **Compte rendu**

**BERNARD AMY**

Président, OPMA

△ **Animateur**

**OLIVIER OBIN**

Chargé de mission, Coordination Montagne

△ **Grand témoin**

**CHRISTOPHE DUMAREST**

Guide et alpiniste français

△ **Intervenants**

**PASCAL MAO**

Maître de conférence,  
Institut de Géographie alpine

**MICHEL PIOLA**

Alpiniste et équipeur suisse

**ANDY PARKIN**

Alpiniste et artiste anglais

**PHILIPPE BRASS**

Guide et alpiniste français



# INTRODUCTION

## Les principaux enjeux de la question des équipements

En introduction, Pascal Mao a défini les principaux enjeux de la question des équipements

### LES DEUX GRANDES CONTROVERSES DU « MICROCOSME »

On peut identifier deux sujets de controverses principaux et intemporels qui animent le microcosme des milieux de l'alpinisme et de l'escalade :

△ Le premier est le mensonge, les escroqueries ou **les arrangements avec la vérité**.

On peut penser aux multiples affaires ayant marqué la longue histoire des activités de montagne : pour ne prendre que 2 exemples connus, on peut citer la polémique entre Walter Bonatti et l'expédition nationale italienne au K2 ou certaines ascensions contestées de Tomo Cesen.

△ Le second sujet est relatif à **l'équipement des voies**. Et en premier lieu les polémiques autour de l'utilisation du spit – sans pour autant rentrer ici dans les innombrables débats autour de l'équipement, du rééquipement, du déséquipement voire du re-déséquipement de voies d'escalade...

Alors bien sûr, quand les deux se cumulent – on peut penser à l'emploi du compresseur par Cesare Maestri au Cerro Torre à la fin de la décennie 1950 –, cette aventure

donne lieu à de multiples discours, débats, articles, livres... Et alimente sans fin, encore aujourd'hui, les forums spécialisés pour des dizaines d'années – voire dans ce cas précis pour plus d'un demi-siècle ! Le déséquipement récent de la voie du Compresseur relance d'ailleurs encore et toujours la controverse...

On peut se demander pourquoi ces deux éléments concentrent tant de crispations. C'est que, contrairement aux sports traditionnels (foot, rugby, etc.), l'alpinisme et l'escalade se déroulent dans des espaces ouverts, autoproduits et auto-organisés par les pratiquants eux-mêmes. La règle du jeu est donc définie collectivement et évolue dans le temps en suivant les dynamiques sociales et culturelles. Aucun arbitre n'est là pour valider la performance. C'est bien la communauté elle-même qui sanctionne a posteriori les réussites, performances ou conquêtes. Faute de spectateurs, le doute est toujours permis et les arrangements possibles. Sur une même montagne, grimper une voie équipée ne correspond pas exactement au même investissement que le parcours d'un itinéraire laissé vierge de tout équipement. Par contre les deux arrivent au même sommet.

### ET, AU-DELÀ, 5 ENJEUX SOCIÉTAUX

Si on appréhende la question de l'équipement en termes d'enjeux contemporains en montagne issus des usages récréatifs de la nature, on peut relever différents points :

△ Le premier enjeu est issu de la **sportivisation et diffusion** des pratiques de l'escalade.

Dans le champ des pratiques elles-mêmes, les pratiques aventureuses et les pratiques sportives sont en concurrence en vue de l'affirmation de la pratique légitime. Les va-

leurs traditionnelles de l'alpinisme (risque, dépassement, engagement, etc.) sont en concurrence avec d'autres formes dites « sportives » (difficultés, gestuelles, performance, etc.) ou d'autres, « récréatives » (renvoyant à des types d'escalade dites « plaisir », ludiques).

Aujourd'hui les 3 coexistent et se légitiment. Alors, de fait les besoins d'équipements deviennent diversifiés, des plus aventureux au plus solides et fixes.

△ Le second enjeu est la **judiciarisation** et la question de la **responsabilité** des multiples acteurs impliqués dans le développement des activités. Que ce soit l'Etat et ses représentants en charge de la sécurité des publics, les élus locaux, les fédérations et associations sportives, les équipiers ou auteurs de topoguides, ceux-ci ne peuvent plus rester indifférents à la qualité des équipements laissés à demeure.

△ Cela nous amène à un troisième enjeu : celui de la **normalisation** des équipements. Il y a aujourd'hui une surenchère de normes, qu'elles soient fédérales, juridiques, industrielles, qui contraignent l'organisation des pratiques à bien des égards. On peut penser aux refuges, au matériel individuel, aux pratiques d'encadrement, etc. comme à l'équipement des itinéraires.

△ Le quatrième enjeu repose sur les **pratiques professionnelles et de marchandisation** des espaces naturels. D'une obligation de moyen, on tend de plus en plus vers une obligation de résultat en termes de sécurité des personnes encadrées. De fait, les professionnels deviennent de plus en plus attentifs à la qualité et à la solidité des équipements laissés à demeure.

△ Enfin le cinquième et dernier enjeu, concerne les **problématiques territoriales et économiques**. De plus en plus de territoires misent sur les sports de nature comme facteurs d'attractivité touristique et sportive. De fait, ils sont attentifs à la qualité de l'offre sportive. Ils investissent ainsi de plus en plus dans les équipements d'espaces naturels. Cela crée des équipements de plus en plus lourds (on pense aux via ferrata comme aux écoles d'escalade équipées à demeure) et pérennes.



## COMPTE RENDU DES TABLES RONDES : ESCALADE

# DÉBATS

Les échanges se sont très vite centrés sur **les problèmes posés par l'équipement des parties verticales des sites d'escalade, en moyenne comme en haute montagne**, en dehors des questions relevant de leur accessibilité et de leur éventuelle interdiction pour des raisons environnementales ou de droits de propriété. Ils ont porté principalement sur les enjeux définis par Pascal Mao.

Le but déclaré du débat était de dépasser le vieil affrontement entre tenants du « tout-spit » et les tenants du « tout-terrain d'aventure ». Tous les intervenants, à la tribune, dans la salle et à travers les questions posées par Internet, ont relativement bien joué le jeu. Cet élargissement du débat aux problèmes actuels de l'escalade a été favorisé par les témoignages sur la situation à l'étranger, en Angleterre, en Suisse et en Italie dans les Dolomites.

De manière générale, la plupart des intervenants s'étant présentés comme des grimpeurs pratiquants sans esprit d'exclusive toutes les formes d'escalade (escalade sportive, escalade traditionnelle [trad.], alpinisme), un courant majoritaire s'est dégagé en faveur d'une préservation de la diversité des pratiques vue comme une richesse de l'escalade et d'une organisation de cette diversité.

### △ Dimension culturelle des problèmes d'équipement

Les témoignages sur la situation dans les montagnes étrangères ont bien montré que les problèmes ont leurs racines dans des habitudes d'abord culturelles. Dans les Dolomites, toutes les voies historiques sont laissées en l'état sans que le milieu des grimpeurs y trouve à redire. En Angleterre, la règle peut se résumer dans la formule : « On protège ce que l'on aime ». La plupart des voies sont à gravir dans les conditions des premières ascensions. Si des spits apparaissent, ils sont enlevés et déposés dans la boîte aux lettres de l'équipier avec parfois quelques « menaces amicales. » En France règne une grande liberté (« *N'importe qui peut faire n'importe quoi* »), et les démontages d'équipement restent l'exception.

La question de l'engagement a été soulevée – les intervenants présents autour de la table exprimant qu'ils n'ont pas l'impression de prendre plus de risques en posant leurs propres protections qu'en grimpant dans des itinéraires équipés. L'escalade sur coinces permet même pour certains d'évaluer la solidité de l'ancrage, chose pas toujours facile lorsque l'on mousquetonne un point d'ancrage déjà posé. « *Il n'est pas sûr que le spit sécurise vraiment* », exprime par exemple [Michel Piola](#).

Cette question amène certains intervenants et des personnes présentes dans la salle à souligner que le terme « terrain d'aventure » utilisé en France n'est pas le plus approprié. Le terme « d'escalade traditionnelle » ou « protégée à l'aide de moyens traditionnels » serait plus adapté.

### △ Nécessité d'une gestion consensuelle des sites d'escalade et des projets d'équipement

Il serait souhaitable que soit pris en compte le caractère « patrimonial » des voies historiques et classiques. Andy Parkin mentionne que l'éthique anglaise appliquée sur certains sites (mais pas tous) permet à l'ascensionniste de gravir l'itinéraire dans des conditions proches de celles du premier ascensionniste. L'esprit de l'ouverture pourrait ainsi être préservé. La proposition est faite par quelques-uns de classer certains itinéraires comme historiques, engageant ainsi la communauté à les maintenir dans un état proche de celui d'origine.

La plupart des intervenants ont insisté sur le problème posé par l'autonomie actuelle des équipiers (« liberté totale d'aller équiper où l'on veut quand on le veut ») et sur la nécessité aujourd'hui de passer par des procédures de concertation et de décision collégiale. Cette concertation doit bien sûr avoir lieu entre pratiquants des différentes disciplines de l'escalade, et pas seulement, comme c'est le cas dans les procédures de conventionnement, entre les équipiers, les propriétaires et les naturalistes. Il faut une gestion collaborative, engageant à la fois la communauté des grimpeurs dans son ensemble et les autres utilisateurs ou gestionnaires de l'espace. Certaines personnes présentes (Mountain Wilderness, Ligue pour la protection des oiseaux) ont souligné la nécessité d'intégrer ainsi la question environnementale.

### △ Rôle des institutions

La concertation suppose l'existence d'instances dans lesquelles seraient représentées toutes les pratiques. Pour la plupart des intervenants, cette instance devrait être la FFME qui, malheureusement, si elle a une légitimité institutionnelle (délégation ministérielle), ne paraît pas avoir une légitimité « sociale » aux yeux de tous. Pour les grimpeurs du Caroux, par exemple, « la FFME oublie l'essentiel de l'escalade qui est l'engagement, et la FFCAM serait plus légitime ». Les attaques contre la FFME ont obligé le représentant de cette fédération à préciser que, s'il « était décidément là pour prendre des coups », il devait rappeler les problèmes de responsabilité que pose toute forme d'équipement (voir les difficultés actuelles dans les Pyrénées suite à un grave accident). Un intervenant s'est alors demandé si la bonne instance de régulation et de concertation ne devrait pas être la Coordination Montagne. Ce besoin de recours aux institutions est peut-être typiquement français. Comme l'a rappelé le représentant anglais, en Angleterre ce sont les grimpeurs eux-mêmes qui s'organisent pour protéger leurs falaises (régulation des équipements, renoncement à grimper si des oiseaux nichent dans une voie).

### △ Rôle des professionnels

Les professionnels jouent un rôle important dans la multiplication des équipements, pris qu'ils sont par les besoins de sécurité et de rapidité vis-à-vis de leurs clients. Un guide comme Rémi Thivel, qui avait été invité mais n'a pas pu venir, s'est montré très sévère dans un courriel envoyé aux organisateurs : « Depuis deux ou trois ans, il y a vraiment une accélération dans le fleurissement des goujons dans des classiques qui se protègent très bien sur coinçeurs et friends, dans le massif du Mont-Blanc, dans le Valais et le Val d'Aoste. Ce sont souvent les œuvres de guides "sur le retour" qui, sous prétexte de confort du client, de sécurité, et surtout pour avoir un sac léger, n'hésitent plus à goujonner, le plus souvent anonymement et sans aucune concertation collective. On voit même à Chamonix de plus en plus de prises taillées (Cosmiques, arête nord-nord-est de l'M). C'est paradoxal de voir que nous n'avons jamais eu de friends aussi performants et que pourtant nous n'avons jamais autant "goujonné"... J'ai reçu ce matin un topo pyrénéen où la tendance part quand même bien dans l'autre sens. »

Les professionnels présents, s'ils ont été plus nuancés, ont néanmoins regretté certaines dérives actuelles. Leurs syndicats pourraient jouer le rôle d'instances de concertation.

### Que faire en pratique ?

La plupart des intervenants ont souhaité une nette évolution des pratiques d'équipement. Le parallèle avec la montagne hivernale et les stations de ski, facilité par le jeu de mot entre « pist » et « spit » (« *Les voies spitées sont des "pistes d'escalade"* »), montre bien ce que pourrait être à l'avenir la pratique de l'escalade. Aujourd'hui, au cours d'un séjour dans une station de ski, un skieur peut pratiquer le ski de piste dit « sécurisé », du ski hors piste lointain, et du ski hors piste en bordure de piste qui lui permet de se familiariser avec le ski toutes neiges. Pourquoi la diversité des pratiques n'est-elle pas la règle sur les sites d'escalade ?

En pratique, il y aurait deux types d'action à entreprendre :

△ Promouvoir plus encore les pratiques de l'autonomie et de l'engagement, en particulier le « trad », spécialement au sein des fédérations, des clubs et des sites internet.

△ Faire en sorte que les sites d'escalade offrent aux grimpeurs tous les types d'escalade. Sur les sites à venir, il faudrait se donner comme règle cette diversité.

Sur les sites déjà équipés, on pourrait recréer deux types de voies :

- Des voies trad en déséquipant des anciennes voies trad visitées par des équipiers. Un bon exemple est ce qui a été fait dans la voie Ula au Verdon. Bien entendu, si, dans cette optique, le déséquipement est justifié sur certaines voies, il est impératif qu'il soit fait le plus proprement possible et en respectant la sécurité.

- Des voies mixtes non équipées en totalité (« *Un spit à côté d'une bonne lunule n'a pas de sens si l'on veut apprendre l'usage des sangles* »). Elles constitueraient des « terrains passerelles » sur lesquels le grimpeur pourrait apprendre l'utilisation des matériels d'assurage autonome.

△ Une signalétique ou de bons topos d'escalade indiqueraient aux grimpeurs la nature de chaque voie – comme cela est le cas, par exemple, dans le topo de la Costa Blanca dans la région d'Alicante en Espagne ... il est vrai réalisé par deux grimpeurs anglais !



## COMPTES RENDUS DES TABLES RONDES : ESCALADE

# SYNTHÈSE

par Christophe Dumarest

En tant que grand témoin, [Christophe Dumarest](#) a souhaité que les futurs équipements ou rééquipements soient réalisés dans un esprit de concertation, et que les nouvelles générations de grimpeurs soient sensibilisées à l'escalade traditionnelle. Celle-ci permet une approche moins consumériste de l'escalade, en même temps que l'escalade sportive pratiquée avec discernement permet une belle recherche de la gestuelle.

Christophe Dumarest a identifié quelques pistes de travail en direction desquelles les avis semblaient converger :

△ Mettre en œuvre une **concertation préalable à l'équipement**, que ce soit en terrain vierge ou dans des itinéraires existant.

△ Le **rôle des fédérations** apparaît aujourd'hui difficile car elles ont des comptes à rendre, et elles doivent prendre en compte les problématiques juridiques.

△ Besoin d'engager une réflexion sur la **répartition spatiale** des itinéraires : il ne faut pas que l'escalade traditionnelle se cantonne à la haute montagne.

△ La **responsabilité des ouvriers** est aujourd'hui importante lorsqu'ils équipent.

△ Il convient aujourd'hui de travailler à **redynamiser l'escalade traditionnelle chez les jeunes** et de se poser la question de l'initiation à ces pratiques.

△ Le spit est associé pour beaucoup à des dérives consuméristes de l'escalade. Le retour vers plus de traditionnel ne reposerait-il pas la question de la **responsabilité individuelle** des grimpeurs ?

« *Vive la pluridisciplinarité*, a-t-il conclu, *et vive les voies traditionnelles qui permettent l'aventure !* »

« VIVE LA  
PLURIDISCIPLINARITÉ  
ET VIVE LES VOIES  
TRADITIONNELLES QUI  
PERMETTENT L'AVENTURE ! »

# LE PREMIER REFUGE

VOUS AUSSI  
ÇA FAIT  
DÉBAT ?!



CLÉP'12.



# DES REFUGES, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Au-delà des normes, quelles vocations pour nos refuges ?

△ **Compte rendu**

**JEAN-FRANÇOIS LYON-CAEN**

Architecte, Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag)

△ **Animateur**

**JEAN-MICHEL ASSELIN**

Journaliste

△ **Grand témoin**

**JEAN-FRANÇOIS LYON-CAEN**

Architecte, Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag)

△ **Intervenants**

**CHRISTOPHE REVÉRET**

Consultant sport de nature,  
Bureau d'études Versant Sud

**GEORGES ELZIÈRE**

Président, Fédération française des Clubs alpins et de montagne (FFCAM)

**ISABELLE ROUX**

Directrice, Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (Reema)

**FRÉDI MEIGNAN**

Président, Association nationale des Gardiens de refuges



# INTRODUCTION

## Esprit refuge, es-tu (encore) là?

Christophe Revéret, consultant Montagne, plante le décor dans lequel se déploie la question des refuges dans les Alpes françaises.

### HISTORIQUEMENT, UNE AFFAIRE DE SÉCURITÉ ET DE « SPORTS DE MONTAGNE »

Le thème de ces Rencontres étant « l'équipement de la montagne », il n'est pas inutile de rappeler qu'historiquement les refuges peuvent être considérés comme les premiers aménagements en montagne.

Leur vocation initiale fut la **sécurité** des « découvreurs », dont les expéditions vers les sommets motivées par la curiosité scientifique ou le goût de l'exploit nécessitaient de faire étape dans les abris sommaires de bergers et chasseurs, qui seuls parcouraient alors les pentes des montagnes à défaut d'en atteindre les sommets.

Puis vinrent les bâtiments spécialement construits pour sécuriser – toujours – et faciliter (déjà avec un gardien) l'imitation des « découvreurs » par les « touristes », dans le sens donné à ce mot en fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les pratiques montagnardes s'élargissant ensuite vers des catégories relativement plus populaires, on vit se multiplier en France **les refuges dédiés à l'activité sportive**, les démarches volontaristes de construction allant de pair avec une diffusion des « sports de montagne » à l'image de l'alpinisme de l'après-guerre... Et depuis ?

### NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES VOCATIONS

Le dernier décompte global des bâtiments de type « refuge » faisait état, en 2001, de **250 refuges** (dont 20 non gardés) dans les Alpes et les Pyrénées, tous statuts confondus : communaux, privés, Parcs, FFCAM, STD...

Aujourd'hui, les équipements et les prestations des gardiens ont évolué, confrontés à des pratiques et modalités de fréquentation de la montagne qui ont changé :

△ perte de vitesse de la montagne « hors ski », avec forts contrastes géographiques de fréquentation des refuges ;

△ évolution des pratiques et des publics, dont la diversité des activités « de nature » les font s'écarter du seul cadre sportif et permettent d'envisager les refuges comme des plateformes privilégiées pour la découverte du milieu.

L'arrivée de nouveaux publics – effectifs ou potentiels –, qui n'ont pas tous les « codes » de la montagne, amène les acteurs de la montagne à se poser en de nouveaux termes les questions portant sur l'évolution à donner aux refuges.

### UNE SITUATION QUI INTERPELLE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Déjà, en 2001, les acteurs publics confrontés au vieillissement du parc de bâtiments s'interrogeaient sur la direction à prendre et les limites à se fixer : jusqu'où ne pas aller trop loin dans la modernisation ? **Comment préserver « l'esprit-refuge » dans les bâtiments et la prestation ?**

En mars 2007, un décret délimitait enfin la notion de « refuge » : hébergement d'altitude isolé, à caractère collectif et pour des usagers de passage, ouvert à tous (hors sac) et tout le temps (abri d'hiver). Ces 2 dernières caractéristiques étant de nature à conforter la contribution des refuges à l'intérêt général : vocation sociale d'accueil de tous types de publics et fonction de sécurité en toutes saisons.

Ce décret devait être l'occasion de **conférer un statut particulier à ces hébergements atypiques**, susceptibles à ce titre de justifier d'adaptations réglementaires spécifiques et facilitatrices... mais encore attendues !

Aujourd'hui, le bouillonnement reprend autour des refuges, avec des actions et réflexions impliquant territoires et pouvoirs publics, propriétaires et gardiens, professionnels et grand public, acteurs de la jeunesse et de l'environnement...

La région Rhône-Alpes, notamment, mène cette année une réflexion prospective sur le soutien à apporter aux refuges et la place à leur donner dans la relance d'une fréquentation de la montagne « durable ».

## INDIQUER UN CAP, DONNER DU SENS

Il est temps pour les acteurs de la montagne de définir et affirmer les fonctions à assigner aux refuges du XXI<sup>e</sup> siècle – qu'ils soient gardés ou non gardés –, en subordonnant la question du bâtiment à celle de sa vocation plutôt que l'inverse : quel est le « projet local » qui justifie un refuge spécifiquement ? quel est le « projet collectif » qui justifie une politique publique d'aide aux refuges ?

Cela suppose d'abord de déterminer sur quelles bases on souhaite raisonner pour asseoir les choix à venir :

△ **la dimension économique** (taux de fréquentation, rentabilité, hypothétique retour sur investissement...) a son importance, mais, si elle est érigée en critère prépondérant, il y a risque de disparition du refuge « pour tous » ou de folklorisation de l'« esprit refuge ». Cette approche par l'économie peut en revanche être nuancée en prenant en compte l'effet d'entraînement socio-économique du refuge sur la dynamique du territoire et sur l'activité d'autres agents économiques (fournisseurs, professionnels de l'encadrement, tour-opérateurs...). Dans tous les cas, l'enjeu économique doit être relativisé face aux dimensions sociale et symbolique du refuge.

△ **la dimension sociale** rejoint la notion d'intérêt général par l'ouverture que le refuge offre vers une « montagne pour tous » (prestation et prix basiques, possibilité de hors-sac...) et dans un des rares contextes collectifs qui permette encore une certaine mixité sociale, même temporaire.

△ **la dimension symbolique-citoyenne** du refuge est, quant à elle, bien marquée par l'opportunité unique qu'il offre de « se glisser » dans le milieu montagnard en tant qu'observateur privilégié et discret à la fois – sa situation géographique en site isolé, souvent sensible, et sa sobriété relative en termes de prélèvements ou rejets le plaçant au cœur des enjeux contemporains en matière d'éducation à l'environnement.

## RETOUR À LA MONTAGNE ?

Enfin, et sans angélisme, la dimension symbolique et l'intérêt macro-économique se rejoignent, en ce sens que l'image des refuges peut renforcer significativement un positionnement typé des destinations « montagne ».

La mise en avant des refuges constitue, en effet, un socle intéressant pour participer à la relance de la montagne, ne serait-ce que parce que le refuge est **l'emblème par excellence d'une montagne humanisée** mais déconnectée du quotidien courant. Aussi isolés que les phares de haute mer, mais bien plus accessibles et moins effrayants, les refuges présentent en outre l'avantage d'être tous différents, du plus bucolique au plus acrobatique.

Pour peu qu'il demeure à la fois mythique mais relativement accessible, le refuge est bel et bien au sommet de la pyramide représentée par ce que la montagne est capable de proposer de plus typé à ses visiteurs.

## LA QUESTION DU PARTAGE

Le refuge occupe souvent une place à part dans le parcours initiatique de tout montagnard, qu'il soit visiteur de passage ou montagnard aguerri. C'est en tout cas **un lieu éminemment dédié à la rencontre et au partage**.

Samivel exprimait bien ce besoin à travers un dessin dans lequel il faisait dire à un contemplatif solitaire en montagne : « *Ce serait encore plus beau si je pouvais le dire à quelqu'un d'autre...* »

En se penchant sur l'avenir des refuges et de la montagne, qui passe nécessairement par de **nouveaux publics** vers lesquels nous devons nous tourner et nous ouvrir, c'est peut-être bien la première des questions auxquelles nous devons répondre en tant que « citoyens de la montagne » : Avec qui veut-on partager la montagne ? Pour la partager au mieux, quel(s) projet(s) doivent porter les refuges du XXI<sup>e</sup> siècle ? Et comment s'organiser pour y parvenir collectivement, au-delà des paroles ?



# DÉBATS

## LE REFUGE EST UN FORMIDABLE LIEU D'HUMANITÉ

△ Pour **Frédi Meignan**, gardien du refuge du refuge du Promontoire, au refuge, on vit des moments forts qu'on ne vit pas ailleurs. Quand les gens vont en montagne, ils y vont pour vivre des moments forts, un engagement, souvent individuel, parfois à deux ou à trois. **Le refuge est un formidable lieu d'humanité** quant à l'engagement et la rencontre avec l'autre. Le refuge est une richesse fondamentale.

Et, depuis quelques années, le devenir de ces lieux-là pose question. Il y a eu l'élan d'il y a 50 ans, marqué par l'accès du plus grand nombre et la construction de bâtiments fonctionnels. Depuis, on a manqué de renouvellement. Il y a besoin d'une **nouvelle étape pour définir ce que sont et seront les refuges demain** : des refuges pour qui ? Des refuges pour quoi ? Est-ce que cette expérience qu'on vit là-haut doit être réservée à quelques-uns ? Doit-elle être partagée ? C'est l'expérience qu'on vit là-haut qui peut alimenter cette réflexion.

Pour quoi faire, des refuges ? Un rapport à la beauté ? Ça compte dans une société où 80 % des habitants sont des citadins. La beauté des relations humaines, la beauté de l'engagement des uns et des autres ; on cherche à se retrouver, à se reconstruire soi-même. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce rapport à la montagne.

Mais en général, la montagne, ça se réduit à quoi ? Le ski, les accidents, le mont Blanc ? La montagne est infiniment plus riche que cela. Si on pense qu'il est important qu'on partage mieux ce que la montagne peut apporter, alors les refuges un rôle clé à jouer : les refuges ne sont pas là simplement pour faire de l'hébergement et de la restauration, ce peut être **un lieu d'apprentissage de l'autonomie, de découverte et de partage**. En refuge, quand on partage, on se respecte, on a des choses à découvrir ensemble, c'est de la construction humaine positive dont notre société a besoin. C'est infiniment plus riche que la consommation « lambda » qu'on a parfois dans les parcs d'attraction, mais qui n'a rien à faire en montagne où il y a tant de choses à découvrir, un rapport à la nature. Alors, réfléchissons, à quoi servent (vraiment) les refuges ?

Parlons aussi du métier quotidien de gardien, où la disponibilité pour l'accueil, la gestion de la sécurité, la surveillance des glaciers, est une des missions fondamentales. C'est une richesse, mais comment faire avec les horaires ? La réalité, quand on se lève à 3h et qu'on se couche à 23h, n'est pas facile. Il ne s'agit **pas que de rentabilité mais aussi de « partenariat »** : en Isère, on décompte entre 100 000 et 150 000 passages annuels sur l'ensemble des refuges, dont la plupart constitue le premier contact avec la montagne. Ce qui se passe en refuge est donc extrêmement important sur la perception même de la montagne et de ses apports. C'est pourquoi il faut développer du partenariat avec les accompagnateurs et les guides, avec plus de moyens de découverte, de pédagogie, d'apprentissage, d'aide à l'autonomie. Il y a là des pistes d'avenir à travailler.

△ Dans une société en évolution très rapide, explique **Isabelle Roux**, du Reema, la fonction des mythes et des symboles reprend de l'importance. Le refuge, dernière implantation humaine en altitude, fait partie de ceux-là. L'expérience montre que **le refuge est fortement porteur d'imaginaire**. Mais le refuge constitue également un espace très pragmatique et démonstratif de gestion des ressources en site isolé et de l'adaptation aux contraintes.

Dans ce contexte, la sortie en montagne avec nuitée en refuge représente **un temps d'expérience court mais particulièrement efficace sur le plan pédagogique**. Rêver puis vivre une « aventure » de terrain, gérer son effort, comprendre un milieu naturel, rencontrer les métiers d'en haut, développer les notions d'autonomie et de responsabilité, vivre ensemble et partager les tâches. Savoirs, savoir-faire, savoir-être, tout y est.

Si on y regarde bien finalement, le gardien participe à (re)construire une culture de la montagne, fabriquer des souvenirs d'enfance (ou d'adulte), construire des êtres humains, sensibiliser des citoyens... Bien sûr, tout ne repose pas sur ses épaules, et c'est bien en réseau que les acteurs de l'éducation et de la montagne doivent porter ces aspirations pour la société et **faire du refuge un site privilégié de sensibilisation à la montagne**.

Les prochaines étapes : lever les freins réglementaires (sur l'accueil des mineurs encadrés), susciter et développer les projets éducatifs, et accompagner les porteurs de projets et les professionnels associés, de la vallée jusqu'au refuge.

△ Selon [Georges Elzières](#), président de la FFCAM, la question qui est posée aux gestionnaires des principaux refuges d'altitude est la suivante : « Que veut-on faire des refuges ? Et, déjà, qu'en fait-on ? » Cela concerne les bâtiments eux-mêmes et leur utilité, leur destination : à quoi servent-ils ?

On est passé d'une époque où le Caf s'occupait seul des refuges, à une obligation aujourd'hui de partenariat car les refuges sont les bases d'activités d'alpinisme.

Les refuges sont au centre de trois sensibilités, centres d'intérêts ou préoccupations :

1 - La promotion de la **pratique de l'alpinisme**, au cœur de la préoccupation la plus traditionnelle, la plus noble des clubs alpins en termes de développement des pratiques sportives de la montagne ;

2 - La sensibilité croissante des collectivités publiques pour la « **promotion touristique** » et l'animation des territoires ;

3 - La sensibilité et les intérêts des élus locaux et de certains acteurs associatifs et professionnels pour limiter ou réduire la « fracture » entre les jeunes et les milieux naturels, pour **éveiller les populations aux préoccupations environnementales**, le tout relayé par les collectivités locales.

Une des questions posées aujourd'hui concerne une « **gouvernance intelligente** » en matière de refuge. Le Caf est conscient de ses responsabilités. Cela suppose de faire des refuges à géométrie et à cible variables. Deux exemples :

- au refuge Durier (massif du Mont-Blanc), pas de gros problèmes sur l'évolution du public qui s'y rend, complètement ciblé et le même depuis 40 ans. Du coup, pas d'évolution non plus en termes d'attente en matière de construction comme d'aménagement ;

- en revanche, dans le cas du projet de la reconstruction du refuge du col de la Vanoise, qui ambitionne de faire découvrir la montagne à d'autres familles, à d'autres jeunes, il est légitime de se poser la question du programme ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

Il y a une très grande diversité de situations, les refuges sont des outils différents par les lieux mêmes où ils sont implantés. **Ils ne peuvent s'adresser aux mêmes publics et n'auront pas les mêmes fonctions.**

La FFCAM appelle de ses vœux une gouvernance beaucoup plus partagée, c'est-à-dire une définition beaucoup plus large de l'ambition que l'on a pour les refuges, et par conséquent pour la montagne.

En matière d'investissement économique, même avec les aides publiques, il n'y a pas – et il n'y en aura jamais – de retour sur investissement à attendre. Ce sont des constructions qui n'ont aucun intérêt sur le plan économique. Aujourd'hui, comment en faire réellement des outils pour une politique d'intérêt général ? On est au début de cette période, mais les signaux sont insuffisants pour les acteurs des territoires dans ces domaines. La question des moyens est une chose, certes. Mais, même lorsque des projets ambitieux voient le jour au niveau du bâtiment, ils souffrent d'un **déficit collectif d'ambition sur les utilisations possibles** de ce même bâtiment. Par exemple, lors de la reconstruction du refuge de la brèche de Rolland dans les Pyrénées, personne n'a imaginé en quoi il pourrait être utile aux gens de la vallée, aux jeunes de la vallée.

Au-delà, comment accueille-t-on les mineurs, les jeunes, à la montagne ? Les colonies de vacances étaient un « vivier de passeurs » vers la montagne. Comment aujourd'hui avons-nous la capacité collective d'amener des jeunes à la nature et en montagne ? **Comment « reconstituer » ce « vivier de passeurs »** – qui pourraient par ailleurs constituer des emplois dans les collectivités territoriales ? il y a un véritable un travail de formation et de sensibilisation, qui est une urgence au moins aussi importante que de se poser des questions sur les normes des bâtiments.

# LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES LIEUX FAIT DE CHAQUE REFUGE UN PROJET SINGULIER

△ Jean-François Lyon-Caen, architecte spécialisé (Ensag), précise : on ne peut plus parler de « refuge » au sens générique du terme. **La diversité des pratiques et des lieux fait de chaque refuge un projet singulier.** Il y a plusieurs « publics », plusieurs utilisateurs, plusieurs catégories d'usagers :

- les **promeneurs**, qui choisissent le refuge comme objectif d'une sortie à la journée. Ils n'y dormiront pas ; ils consommeront éventuellement.
- les **randonneurs** qui « transhument » d'un refuge à un autre : ils ont des attentes particulières en matière d'accueil, de restauration éventuellement...
- les **alpinistes**, pour qui le refuge est un camp de base où on va passer la nuit avant de le quitter très tôt pour vaincre/ grimper un sommet à proximité.

Les attentes de ces différents publics ne sont pas les mêmes.

A côté de la diversité des gens, il y a la diversité des lieux :

- le refuge édifié **en bout de route**, en fond de vallée souvent, relevant de chantiers conduits de manière « traditionnelle, avec accessibilité par véhicules ;
- le refuge à l'altitude **des alpages habités**, parfois une maison d'alpage réhabilitée, ou une construction nouvelle qui doit tenir compte du contexte de « hameau d'alpage » ;
- le refuge à l'altitude de l'« **alpage parcouru** », nécessitant la construction d'un bâtiment nouveau, construit ex nihilo, révélant parfois le site jusque-là méconnu ;
- le refuge de **haute montagne**, édifié aux pieds des parois dans un univers minéral, dans une situation d'extrême altitude.

En comparant ces 4 situations topographiques différentes, avec des publics et des constructions différents, on a bien là l'expression de la diversité, donc de la richesse, des milieux montagnard, aussi bien humains que territoriaux, **excluant ainsi toute architecture de modèle.**

En matière d'héritage, le parc actuel est essentiellement issu des grands programmes réalisés au cours des Trente Glorieuses, de l'après-guerre aux années 70-80. Ces refuges ont été réalisés avec, pour programme, pour sens : le refuge comme étape pour aller plus loin. Aujourd'hui, les attentes sont diverses. Nombre de pratiquants de la montagne vont en refuge pour découvrir la montagne, ce qui est très différent. Les refuges de montagne sont en pleine mutation. Ils doivent répondre à des attentes et des pratiques sociales plus diversifiées, que ce soit des promeneurs, des randonneurs, des alpinistes, des grimpeurs ou des contemplatifs. **C'est une véritable mutation, comparée aux trente dernières années**, où les refuges ont été adaptés à l'évolution des réglementations – liées à la sécurité des personnes notamment.

△ Claude Comet, conseillère régionale Rhône-Alpes, chargée du Tourisme et de la Montagne, pose la question : **Comment les refuges peuvent-ils contribuer à remettre les jeunes (les lycéens, les apprentis...) en contact avec la nature montagnarde ?** Comment peut-on leur donner une chance de passer une nuit en montagne, leur procurer un moment d'émotion et d'émerveillement qui leur donne envie de revenir ?

△ Jean-Pierre Chomiene, commissaire du massif des Alpes, à la Datar, souhaite faire partager une réflexion comme élément de construction. Les refuges aujourd'hui sont des structures publiques, dont le premier financeur est le contribuable français et européen. Les premiers refuges ont été construits par le monde associatif avec des aides publiques. Aujourd'hui, quand on reconstruit un refuge, ce sont les contribuables français, avec des cofinancements européens, qui paient. **Si ce sont des équipements à caractère public, il faut attendre des services d'intérêt général.**

C'EST UNE VÉRITABLE  
MUTATION, COMPARÉE  
AUX TRENTE  
DERNIÈRES ANNÉES



# SYNTHÈSE

par Jean-François Lyon-Caen

Jean-François Lyon-Caen, grand témoin, retient trois niveaux de préoccupations :

## 1/ La diversité des situations et des attentes, révélée par les valeurs que peuvent porter un refuge dans la société d'aujourd'hui.

L'autonomie, l'apprentissage à l'autonomie, les moments d'autonomie, autant de « valeurs » pour lesquelles la société ne laisse que très peu d'espace à leurs éclosions. La montagne permet, voire impose, la maîtrise de ces valeurs. Ce peut être un territoire d'apprentissage. Et le refuge, **le lieu de base pour découvrir, partager, apprendre**, s'initier aux notions de protection, de rencontre, de solidarité, de partage, de réconfort.

La diversité est également présente dans les territoires mêmes de la montagne, avec l'étagement des milieux. L'effort physique n'ayant plus la même place qu'auparavant, l'étagement révèle la singularité de chaque lieu de refuge, chaque projet de refuge. L'effort pour s'y rendre n'est pas le même, les attentes non plus.

## 2/ Quelle ambition pour qui ? Les scolaires ? Les jeunes ?

Ce sont eux qui pérenniseront les pratiques de la montagne demain. Or, tout investissement n'a de sens que s'il y a des pratiquants. Et si les seuls pratiquants sont ceux qui ont l'âge, aujourd'hui et demain, d'emmener leurs enfants et leurs petits-enfants, **comment se renouvelle l'attractivité en direction des populations jeunes ?** C'est un chantier qui interpelle tous les responsables de la politique sportive, éducative, environnementale, quelque soit leur niveau de responsabilité.

## 3/ Le refuge, quel outils ?

Le refuge est un équipement public pour lequel les investissements et la gestion sont portés soit par des collectivités, soit – très souvent – par le monde associatif. Il faut souligner l'importance du monde associatif et rappeler qu'il est constitué de bénévoles. Cet équipement public, comparable à une maison des jeunes en milieu urbain, on n'attend pas qu'il « rapporte » : il est là pour rendre service à la société. Par conséquent, **le refuge n'est pas un projet lucratif.** Porté par la sphère du monde associatif, il porte en lui la rencontre entre les gens. Il est donc bien entendu qu'on ne parlera pas de « clients » (ce terme appartient au monde du tourisme marchand qui, d'ailleurs, parle de « mettre en tourisme » les refuges et les vallées), mais d'usagers et de pratiquants.

**Enfin, la question de la gouvernance : qui porte ?** On peut penser que les architectes concevront d'autant mieux un bâtiment qui corresponde à ces valeurs d'autonomie, de pédagogie, de rencontre et de réconfort, quand les intentions seront clairement énoncées. C'est à ce prix-là que les refuges peuvent être de véritables équipements novateurs.

LE REFUGE N'EST  
PAS UN PROJET  
LUCRATIF

# SÉCURISER LA MONTAGNE



ON SE SENT MOINS  
EN SÉCURITÉ !!!



CLÉY/12.



# SÉCURISER LA MONTAGNE, EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

Quel équilibre trouver entre la réduction des risques  
et l'équipement de la montagne ?

△ **Compte rendu**

**STÉPHANE LOZAC'HMEUR**

Responsable Communication, Fondation Petzl

△ **Animateur**

**FRANÇOISE GUAIS**

Journaliste, France 3 Alpes

△ **Grand témoin**

**JÉRÔME BLANC-GRAS**

Guide de haute montagne,  
enseignant spécialisé

△ **Intervenants**

**PHILIPPE DESCAMPS**

Secrétaire général de la Fondation Petzl,  
journaliste

**PAUL PETZL**

Président de l'entreprise Petzl  
et de sa fondation

**BRUNO GARDENT**

Guide de montagne,  
ancien élu de la municipalité de La Grave

**JEAN-PIERRE NICOLLET**

Chargé des activités de nature,  
Parc national des Ecrins



Philippe Descamps, de la fondation Petztl, introduit le sujet du débat entre aménagement et réduction des risques

# INTRODUCTION

## Réduire le risque sans réduire la montagne

Philippe Descamps rappelle des exemples d'aménagement en montagne du XIX<sup>e</sup> siècle (train du nid d'Aigle, funiculaire de la Jungfrau) jusqu'à aujourd'hui (cordes fixes à l'Everest, câbles, chaînes ou échelles pour accéder à de nombreux refuges dans les Alpes) – une question se pose : ces équipements réduisent-ils le risque ?

La problématique de la réduction du risque est particulièrement intéressante sur un sommet emblématique comme le mont Blanc, l'une des courses de haute montagne les plus fréquentées, sans grandes difficultés techniques. Mais il y a un danger objectif fort, en particulier dans les 100 mètres de la traversée du couloir du Goûter, qui représentent 3 % de l'itinéraire et 50 % des accidents, avec 78 morts et plus de 180 blessés depuis 1990 entre Tête Rousse et le Goûter<sup>1</sup>. Avec environ 17 000 passages dans l'été, chaque année plus de mille personnes sont confrontées aux chutes de pierres.

<sup>1</sup>Tous les chiffres des 3 études menées par la Fondation Petztl sur [www.fondation-petztl.org](http://www.fondation-petztl.org)



# INTERVENTION

## Quelle solution raisonnablement « acceptable » pour le couloir du Goûter ?

Pour Paul Petztl, il est inacceptable d'avoir 3 à 4 morts par an dans le couloir ou sur l'arête du Goûter, il faut agir pour réduire ce risque. Avec le réchauffement climatique, on s'attend à une augmentation du danger objectif, déjà très fort, de chute de pierres. Personne ne voudrait perdre un ami, un enfant. Si nous voulons progresser et renforcer les liens qui unissent notre communauté, il faut dépassionner les débats et raisonner au niveau de l'intérêt général. En tant qu'alpiniste et grimpeur, Paul Petztl est contre l'aménagement de la montagne. Mais refuser tout aménagement (passerelles, ponts ou téléphériques) démontrerait une certaine incohérence, lorsque tout le monde les emprunte !

La solution de la galerie piétonne (initialement proposée par les guides locaux) a été étudiée et chiffrée par la fondation Petztl, puis

soumise au maire de Saint-Gervais, avec un budget de 1 à 1,5 million d'euros. Cela pourrait être payé par la collectivité, en deux accidents évités. Dans la réflexion pour rendre l'itinéraire moins dangereux, il n'est pas envisagé de le rendre plus facile techniquement ou de tromper les candidats sur l'engagement physique et mental nécessaire sur l'ensemble de la course. La Fondation a fait des propositions concrètes, réalistes et négociées. Elle a proposé des études factuelles, non critiquables, évitant les interprétations et apportant des éléments concrets à la discussion. Si nous voulons une communauté montagnarde forte, elle doit se rassembler et se positionner clairement sur des sujets d'intérêt général.

## DEUX QUESTIONS CLÉS SE POSENT À LA COMMUNAUTÉ MONTAGNARDE :

△ Sur la dimension éthique, pouvons-nous continuer à ne rien faire ?

△ Sur l'aménagement, jusqu'où devons-nous aller, quelles en seraient les limites ?

**À court terme, on résout le problème par l'aménagement. Mais à plus long terme, c'est l'apprentissage qui compte.** L'aménagement va-t-il favoriser l'accès au mont Blanc et donc augmenter la fréquentation ? Comment prévenir ce phénomène ?

La communauté montagnarde doit se rassembler et se positionner clairement sur ces sujets d'intérêt général.

## LA RÉDUCTION DES RISQUES PAR LA PRÉVENTION : L'EXPÉRIENCE DES VALLONS DE LA MEIJE

Une approche différente a été mise en place aux vallons de la Meije, où un téléphérique amène les skieurs jusqu'à 3 000 m d'altitude, en haute montagne et dans un milieu non sécurisé. Bruno Gardent explique que **la solution pour réduire les accidents a été de faire de la prévention**, en donnant des informations précises et fiables aux skieurs. Des « patrouilleurs » sont chargés de donner l'information sur les conditions du domaine en fonction du profil des publics. On s'aperçoit que les gens écoutent vraiment et que ça fonctionne : personne n'a envie de mourir. En 20 ans, la fréquentation a été multipliée par trois, mais l'accidentologie est restée stable.

**À court terme, on résout le problème par l'aménagement. Mais à plus long terme, c'est l'apprentissage qui compte.** Les pratiquants des activités de pleine nature sont aujourd'hui mieux informés, ils réagissent mieux et évitent énormément d'accidents : tout le monde est capable d'apprendre les dangers. Il y a deux solutions pour le mont Blanc : une approche qui consiste à dire, comme Paul Petzl : « *il faut faire quelque chose, ces morts ce n'est pas possible* » et on y arrivera. Il y a une autre solution, en profitant de ce sommet emblématique pour apprendre à chacun qu'on peut approcher la nature différemment, apprendre qu'en montagne, c'est aussi être au bon endroit au bon moment qui importe.

Cette approche est complètement différente, mais n'est pas non plus contradictoire : on peut réserver des territoires aménagés, par exemple dans les stations de ski, pour des activités en famille ; et quand on a besoin de se confronter à la nature, on va rechercher des territoires qui ne sont pas aménagés : c'est ce qui justifie le risque pris.

## DANS LE PARC NATIONAL DES ECRINS, UNE CONCERTATION POUR DES AMÉNAGEMENTS A MINIMA

Aujourd'hui, la loi impose de sécuriser les sentiers : il y a une obligation de gérer les problèmes de sécurité sur les sentiers des parcs, même si cela coûte plus cher. Ils sont gérés dans le cadre d'un plan de gestion, le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Dans le parc national des Ecrins, les sentiers sont aménagés et balisés jusqu'aux refuges, mais, au-delà, les randonneurs sont autonomes, la haute montagne est un espace sauvage.

Pour les problématiques d'aménagement en haute montagne, Jean-Pierre Nicollet explique que, depuis 1992, un comité représentatif a été mis en place, qui mène une réflexion collégiale sur ces questions d'éthique. Globalement, les points de vue convergent vers des aménagements qui privilégient l'autonomie de chacun, avec des ancrages ponctuels qui permettent aux cordées de s'assurer sur différents points. Cela n'évite pas les chutes de pierres, mais, si quelqu'un reçoit une pierre, cela évite de dévaler la pente. À chaque fois, la réflexion porte sur : « est-ce que l'aménagement ne va pas inciter à avoir plus de fréquentation ? » Si l'on en reste à des points d'ancrage individuels pour l'auto-assurance, cela ne facilite pas la course, mais ça la met au niveau où elle était avant les problèmes de réchauffement climatique. Il est parfois nécessaire de mettre un câble, mais la décision est toujours prise de façon collégiale.

À COURT TERME, ON RÉSOUT LE  
PROBLÈME PAR L'AMÉNAGEMENT.  
MAIS À PLUS LONG TERME, C'EST  
L'APPRENTISSAGE QUI COMPTE



# DÉBAT

Après les présentations des intervenants, le débat s'ouvre avec les questions de la salle

△ Pour **Pierre Pelcener** (section montagne des CRS des Alpes), on sous-estime l'impact des accidents, il faut travailler pour les diminuer. Les chiffres du Goûter sont supérieurs à ce que génère la pratique de l'alpinisme sur l'ensemble de l'Isère, où l'on a 3 ou 4 morts par an.

Il n'y a pas d'opposition entre la gestion intelligente du site de La Grave, avec une commission de sécurité et un minimum d'aménagements pour guider les skieurs, et les précautions prises par les guides pour traverser le couloir du Goûter. Le pratiquant moyen sous-estime souvent le niveau de risque auquel on peut être confronté sur cette course dite facile. Le Goûter ne pose pas de problème, tout le monde peut y marcher, mais le niveau de risque est hyper élevé. **Il faut vraiment faire la différence entre la prévention en général et des cas particuliers.** Là, on parle de sécuriser non pas l'ensemble du mont Blanc, mais un point noir qui a été analysé, sur lequel il y a une accidentologie exceptionnelle, qu'on peut réduire avec un investissement très limité. La montagne ne sait pas qu'on est un expert et elle tue aussi ceux qui ne savent pas. Quand on a cerné un point noir, c'est humainement impensable et criminel de ne rien faire.

△ Pour les guides de montagne, dont **Christophe Dumarest**, qui salue les prises de position de Paul Petzl et de sa fondation, cette situation n'est pas tolérable. La population qui vient au mont Blanc n'est pas toujours à sa place : certains sont là pour leur premier 4 000, alors que le mont Blanc devrait être une consécration dans un parcours d'alpiniste. **Il y a une responsabilité à prendre de la part des guides et des agences.** Ce n'est même pas de l'information, ni même de l'éducation, mais la transformation de la vision de ce sommet et de cette voie normale qui est nécessaire, pour faire bouger les lignes sur les motivations des gens qui vont accrocher ce sommet emblématique dans ces conditions-là.

**Philippe Brass** se demande si on va assurer la sécurité des gens malgré eux ? **Jean-René Minelli** explique que la profession se pose des questions, sur la gestion du risque en général, notamment sur la prise de décision. Mais plus il y a d'équipements, plus on limite la réflexion individuelle sur le contexte donné.

Plutôt que de baliser et de surprotéger, la solution serait d'informer, pour que les gens se rendent compte dans quel milieu ils évoluent.

△ **Loïc Dautrey** (chargé de mission Montagne, région Paca) s'interroge : par rapport au coût des dédommagements des victimes, quand il y a une occurrence des risques, il est peut-être nécessaire de réfléchir à des aménagements publics. Attention au cloisonnement des initiatives qui sont prises pour les aménagements quand ils sont nécessaires : comment se fait-il qu'on monte un nouveau refuge au Goûter, sans intégrer dans le modèle économique l'investissement nécessaire pour s'y rendre ?

△ **Jérôme Blanc-Gras** rappelle que l'année dernière, ont été organisées les assises de l'Alpinisme, il y a eu des discussions sur les pratiques qu'on peut englober dans l'alpinisme ou pas, le débat était intéressant, car il y a aussi des difficultés à définir les pratiques. On peut faire de l'escalade en grande voie sur des voies totalement « spi-tées », mais l'alpinisme, c'est l'inverse : on va se confronter à des risques volontairement. Il faut apprendre à avoir les réponses adaptées aux risques encourus. La collectivité devrait prendre en charge la sécurité de telles activités sportives, en parallèle, on va sur certains terrains pour prendre des risques.

△ **Henri Balmain**, magistrat en retraite et pratiquant, est frappé par le parallèle entre ce qui s'est passé pour les stations de ski et les espaces de ski sauvage, par rapport à des voies comme au mont Blanc à côté du reste de l'alpinisme. Du point de vue des juristes, on n'est plus en termes d'alpinisme, mais de protection du consommateur. Cet été, au vu de ce qui s'est passé au mont Maudit, si j'avais été procureur de Bonneville, je me suis demandé si je n'aurais pas exercé des poursuites pénales contre les professionnels qui s'étaient risqués dans cet endroit-là avec les conditions qu'il y avait.

A quoi **Bruno Gardent** répond qu'il faudrait que la Coordination Montagne s'occupe des problèmes juridiques de la séparation entre les deux pratiques très claires, dans les endroits non aménagés, les endroits aménagés, un peu aménagés, aux ¾ aménagés, via ferrata, écoles d'escalade, voies d'escalade...

IL Y A UNE  
RESPONSABILITÉ À  
PRENDRE DE LA PART  
DES GUIDES  
ET DES AGENCES

△ Une spectatrice pose la question suivante : « Je suis allée au mont Blanc en 1988. Pour traverser le couloir du Goûter il fallait se hâter, voire courir pour éviter les chutes de pierres. Pourquoi ne pas aussi équiper le couloir Coolidge, qui est lui aussi un véritable danger pour les alpinistes au mois d'août, mais dans le massif des Ecrins ? Si on va vers des projets d'aménagement tel que celui-là, pourquoi ne pas en faire d'autres dans des endroits qui sont tout aussi dangereux ? Si on prend ses responsabilités en tant que pratiquant d'alpinisme, on ne va pas dans des endroits où on ne peut pas aller. Beaucoup de gens y vont quand même, car il y a les secours, l'hélico, on y va tranquille et on ne s'inquiète de rien. Je trouve que c'est dangereux. »

A quoi **Philippe Descamps** répond que, souvent, les gens qui parlent du couloir du Goûter n'ont pas une vision très précise de l'accidentologie, c'est pourquoi la fondation Petzl a travaillé sur ce point. L'alpinisme a une image très accidentogène, mais finalement il n'y a pas tant d'accidents que cela en alpinisme. En revanche il y en a beaucoup dans une vitrine comme le mont Blanc, et particulièrement à cause du couloir du Goûter. Pour peu qu'on puisse le mesurer, car on n'a pas d'éléments très fiables en matière d'accidentologie, le seul couloir du Goûter représente entre 10 et 20 % des morts de toute la France en alpinisme.



COMPTES RENDUS DES TABLES RONDES : **SÉCURITÉ**

# SYNTHÈSE

par le grand témoin Jérôme Blanc-Gras

On voit bien qu'il y a deux positions différentes. Pour résumer les propos de Paul Petzl : face à l'accidentologie du mont Blanc, il n'est pas normal de rester sans rien faire. Il y a une vraie question liée à l'éthique et à la conscience humaine : est-ce qu'on accepte qu'il y ait autant de morts ? Que faire ? La proposition est concrète dans le cadre des études de la fondation Petzl, avec la sécurisation du point qui pose le plus de problèmes, la traversée du couloir du Goûter. Il y a 3 questions soulevées : jusqu'à quand on ne fait rien pour les accidents ? quelles doivent être les limites de l'aménagement ? et celui-ci ne va-t-il pas amener une augmentation de la fréquentation ? Il faut rappeler que l'aménagement vise à réduire l'accidentologie, mais ne vise pas à simplifier l'accès au mont Blanc, ni à porter atteinte à la démarche des alpinistes qui veulent se rendre au sommet, plutôt à apporter une solution concrète à ce problème, réunir la communauté montagnarde en sortant des clivages, recouper les idées pour apporter des solutions concrètes.

L'approche et la thématique de Bruno Gardent, à La Grave, ne sont pas les mêmes : les actions sur le domaine des Vallons de la Meije sont arrivées de façon empirique, avec un tourisme au départ subi. On n'a pas aménagé pour développer le ski hors piste, mais il est arrivé de fait avec le téléphérique. Avec une augmentation de la fréquentation, il y a eu une augmentation de l'accidentologie.

Faute de moyens financiers, il fallait trouver des solutions : l'axe choisi est l'éducation, l'information donnée aux gens. On s'aperçoit que, si on prend le temps d'expliquer correctement, il y a une véritable écoute. La stabilisation de l'accidentologie malgré la hausse de la fréquentation montre que cela fonctionne.

**La vraie question est donc de trouver un équilibre entre les deux !** En tant que guide et enseignant, je croise beaucoup de gens en haute montagne qui ne sont peut-être pas au bon endroit et qui n'ont pas une démarche d'alpinistes, ils ne sont pas formés, ne sont pas préparés à se confronter au milieu de la montagne. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, des aménagements sont nécessaires pour apporter des solutions à des problèmes réels et actuels, notamment liés à l'évolution de la montagne, au recul des glaciers, au réchauffement climatique.

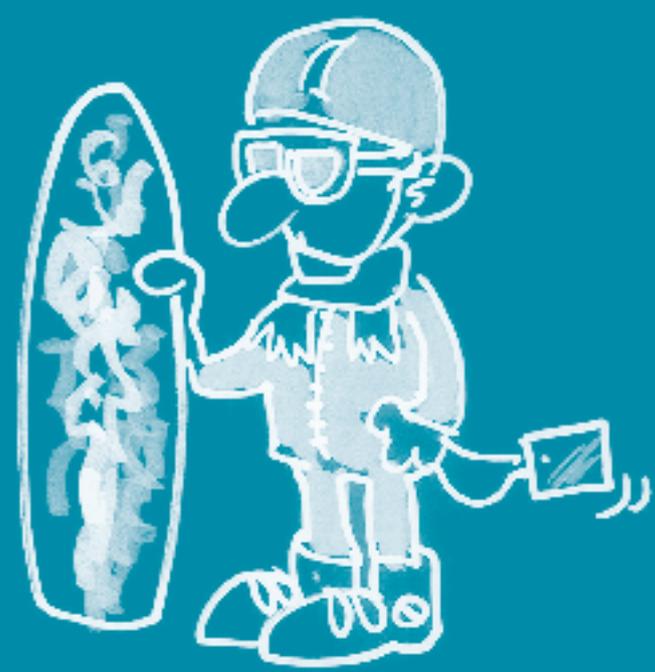
Comment trouver un équilibre entre les deux ? On s'aperçoit que pour la gestion d'espaces naturels, par exemple dans le parc national des Ecrins ou le Vercors, les commissions et les décisions collégiales permettent, en faisant intervenir tous les acteurs, de trouver une juste mesure entre éducation et aménagement. C'est là qu'il faut avancer : le point clé est d'arriver à trouver des solutions concrètes et comment les mettre en place, en tenant compte des spécificités locales et de la problématique générale.

LA VRAIE  
QUESTION  
EST DONC DE  
TROUVER UN  
ÉQUILIBRE  
ENTRE LES  
DEUX !

DE MOINS EN MOINS DE JEUNES QUI SKIENT...

---

LA PISCINE  
C'EST MOINS CHER !





# LE « TOUT-SKI », C'EST FINI... MAIS SANS LE SKI ?

Face au réchauffement climatique, comment faire évoluer  
notre modèle des sports d'hiver ?

△ Compte rendu

**ALEXANDRE MIGNOTTE**

Directeur, Cipra France

**PHILIPPE BOURDEAU**

Professeur, Institut de Géographie alpine

△ Animateur

**PHILIPPE BOURDEAU**

Professeur, Institut de Géographie alpine

△ Grand témoin

**JEAN-PIERRE CHOMIENNE**

Commissaire, Commissariat de massif des Alpes

△ Intervenants

**PIERRE ETCHEVERS**

Directeur, Centre d'étude de la neige / Météo France

**ALAIN BOULOGNE**

Président, Cipra France

**BRUNO FOUQUET**

Chargé de mission, Atout France

**CHRISTINE LEYMARD**

Directrice, Association nationale  
des Maires des stations de montagne



# ENTRÉE EN MATIÈRE

par Philippe Bourdeau

Philippe Bourdeau de l'institut de Géographie alpine, évoque dès l'abord la dimension "politique" du débat

Dans le domaine du tourisme, que ce soit en montagne ou ailleurs, on s'intéresse et on s'adresse beaucoup plus aux pratiquants passionnés et aux clients – voire aux investisseurs immobiliers qui sommeillent en eux – qu'aux citoyens. C'est pourquoi certains auteurs évoquent le tourisme comme « machine à dépolitiser » qui offre l'utopie d'un antimonde exempt des contraintes ordinaires... Les Rencontres nous offrent donc une occasion privilégiée de redonner toute leur place aux questions qui font débat pour le présent et l'avenir. Parmi ces questions, celle de la mutation des stations de sports d'hiver est centrale, par leur place dans l'économie de certains territoires comme par l'ampleur des incertitudes et des crises climatiques, énergétiques et économiques auxquelles elles sont confrontées.

PLUS Y A NEIGE, PLUS Y A DE SKIEURS  
PLUS Y A DE SKIEURS, MOINS Y A D'NEIGE ...



# INTRODUCTION

Le changement climatique et ses impacts sur l'enneigement alpin

L'ENNEIGEMENT  
HIVERNAL  
MOYEN L'HIVER  
VA DIMINUER

Pierre Etchevers annonce que le changement climatique et les effets de l'homme ne sont plus des hypothèses mais des certitudes.

Par exemple, le réchauffement constaté en 10 ans au col de Porte est de 0,3 à 0,4 °C, avec moins 13 cm de neige en moyenne, et, qui plus est avec une forte variabilité de cet enneigement. Cette tendance peut être peu ou prou extrapolée dans toutes les Alpes et à toutes les altitudes, avec des effets d'autant plus marqués dans les Alpes du Sud et à faible et moyenne altitude. Même si l'évolution en haute et très haute montagne est plus mesurée, se dégage un accord général pour dire que **l'enneigement hivernal moyen l'hiver va diminuer**, et que l'évolution du climat va encore accentuer les différences de tous ordres entre la haute et la moyenne montagne.



# DÉBAT

**Bruno Fouquet** se fait le porte-parole du « citoyen-skieur », en soulignant que, malgré la crise économique démarrée en 2008, **les courbes de fréquentation des stations de ski n'ont pas chuté**. Le skieur est un résistant !

Pour **Alain Boulogne**, il est important de **souligner le poids des transports et déplacements dans le bilan carbone des stations** et le manque de réactivité de plusieurs d'entre elles face à ce problème.

Selon **Christine Laymard**, **plus que le ski, c'est le tourisme qui résiste bien à la crise**. Le tout-ski est fini, sans doute, mais sans le ski, on fait quoi ?

**Claude Comet** (conseillère régionale Rhône-Alpes, déléguée au tourisme et à la montagne – dans le public) explique qu'il est impératif de sortir de l'impasse inhérente à ce type de question qui ne suppose de solution que dans une logique de « remplacement » d'une activité aussi puissante et structurante que le ski par autre chose. **Evidemment, on ne trouvera jamais une activité, qui, en lieu et place du ski, arrive à mettre autant de monde sur une pente et à les faire payer**. C'est certain. Le problème ne doit pas être restreint à cette perspective et c'est pour cela que la diversification que l'on recherche tous ne doit pas se concevoir que dans le tourisme, et évidemment pas que l'hiver. Il faut très globalement changer de registre, envisager l'avenir en termes de complémentarité et de diversité. Il semble qu'après une phase de déni des changements climatiques, nous sommes totalement ancrés et « raidis » sur les acquis, méthodes, visions du passé.

**Christine Laymard** se dit d'accord, mais, pour elle, la question se pose toujours : on fait quoi ? Et donc, comment ? Les fréquentations estivales et hivernales sont en effet relativement similaires, en volume, sur les différents massifs. **Mais le ski reste le cœur du système et de la production de richesses locales**. Il ne faut pas stigmatiser la résistance au changement, qui est propre à chaque être humain. On peut la regretter, évidemment, mais il faut avant tout l'accompagner, la comprendre et donc discuter avec les responsables de stations, les élus de stations...

Le ski a été un sauveur pour les territoires de montagne, c'est une réalité, comme le souligne **Alain Boulogne**. Mais nous sommes allés trop loin dans son développement sans jamais regarder dans le rétroviseur. **L'enjeu aujourd'hui est que la population de montagne puisse vivre et travailler au pays**. C'est ce qu'a pu permettre le ski, mais c'est aujourd'hui souvent ce qui l'empêche car il devient impossible de trouver un logement à un prix abordable dans certaines stations ou vallées par exemple. Il est très difficile de sortir de ce modèle tant il a été extrêmement structurant.

**Jean-François Lyon-Caen**, enseignant à l'école d'Architecture de Grenoble (dans le public), explique qu'il y a un paradoxe entre la vision des pionniers sur la montagne et ce qu'elle est devenue, marquée :

- par un développement au coup par coup, sans vision ;
- par la décentralisation et des collectivités territoriales parfois peu armées ou aguerries à la gestion d'objets territoriaux et économiques aussi complexes et à fort enjeu comme les stations de ski ;
- par les effets du changement climatique.

D'une manière générale, **les stations de sports d'hiver s'apparentent à un dispositif financier**, commercial, qui s'artificialise de plus en plus, s'éloignant ainsi toujours davantage de la conception des pionniers. Le ski semble être avant tout devenu un produit d'appel pour des investissements immobiliers.

Sans paraître naïf sur la question, **Philippe Mérieu**, conseiller régional Rhône-Alpes (dans le public), souligne le fait que **les politiques publiques ne changent pas**, qu'elles ne suivent pas l'évolution des choses, et plus encore qu'elles ne stoppent pas les dérives quand elles sont manifestes et c'est le cas ici. Il faut que les citoyens se tournent vers les élus pour les renvoyer à leurs responsabilités.

**Loïc Dautrey**, chargé de mission Montagne à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dans le public), insiste, lui, sur la nécessité, dans ce débat, de **prendre en compte les problèmes liés à la fiscalité et aux ressources des collectivités locales**. Il est difficile de mettre de tous les territoires et toutes les stations sur le même plan. Il y a beaucoup trop de différences et de contextes différents.

PLUS QUE  
LE SKI, C'EST  
LE TOURISME  
QUI RÉSISTE  
BIEN À LA CRISE

LES POLITIQUES  
PUBLIQUES NE  
CHANGENT PAS

# L'URGENCE EST DE SE RECENTRER SUR L'AVENIR DE LA MOYENNE MONTAGNE

A quoi, **Vincent Neirinck**, de Mountain Wilderness (dans le public), réplique que « *bien sûr rien de change parce que l'on fait tout – ou presque – pour que rien ne change...* »

Pour **Alain Boulogne**, il conviendrait de bouleverser les méthodes d'évaluation de la performance des stations qui ne sont basées que sur des critères quantitatifs, poussant logiquement à toujours faire et vouloir plus de lits, de kilomètres de pistes, de pylônes, etc. Il faut changer notre regard et introduire plus d'indicateurs qualitatifs. Une proposition en ce sens pourrait être de considérer la performance d'une station en corrélant son chiffre d'affaire et son nombre de lits : **plus le nombre de lits est réduit avec un chiffre d'affaire élevé, plus la station est performante**. Cela veut dire que la station fait le maximum pour que chaque lit soit un lit marchand le plus possible et le mieux possible.

**Christian Dupraz**, de l'UCPA (dans le public), complète : « *Il faudrait aussi rapporter le chiffre d'affaire par lit, tout comme le nombre de journées skieurs par lit, et d'autres indicateurs aussi.* »

Et la culture dans tout ça, relance **Philippe Bourdeau** ?! Les termes du débat ne sont-ils qu'économiques ? Quid de la culture du ski ou du snowboard et l'imaginaire de la neige qui sont les moteurs et les ressorts du tourisme ? **L'économie des sports d'hiver est-elle totalement déconnectée des dynamiques culturelles contemporaines ?**

Un participant dans le public réagit et souligne qu'il est essentiel que les locaux retrouvent l'amour de leur territoire. **Il faut sortir de l'argent facile quand on est agriculteur**, quand on est propriétaire et que l'on possède des terres qui sont très attractives pour des promoteurs et investisseurs.

Un bémol est apporté par **Jacky Roy**, du CDT Isère (dans le public), pour qui ces constats n'ont rien de bien nouveau et n'apportent malheureusement pas beaucoup de solutions nouvelles. **L'urgence est de se recentrer sur l'avenir de la moyenne montagne**.

**Alain Boulogne** rajoute : « *Ce modèle s'est enrayé et on peut craindre que le pire est à venir.* »

Pour **Bernard Jean**, de l'Ancef (dans le public), l'important est tout simplement d'être honnête envers soi et envers les clients, les touristes. Au sein de l'Ancef c'est une logique que l'on a comprise et intégrée depuis longtemps. Donc, quand il n'y a pas de neige, on ne fait pas de ski ! **Il faut réfléchir et travailler non pas uniquement sur le ski, mais plus largement sur la montagne**.

**Christine Laynard** revient sur un point précédent. Pour elle, il n'est pas vrai que les élus de stations ne font pas d'efforts sur l'été. Certes, la promotion de la saison estivale est plus faible, car elle n'est financée que par les élus et les ressources communales, alors que **la promotion de l'hiver est, elle, prise en charge par les opérateurs économiques du ski**.

MAINTENANT LA PAROLE AUX EXPERTS...





# CONCLUSION

par le grand témoin Jean-Pierre Chomienne

Jean-Pierre Chomienne tente de mettre en avant des éléments de discussions prospectives sur la base de quelques contradictions et vérités toujours bonnes à rappeler.

1/ J'ai toujours été, et je suis toujours, très méfiant sur l'emploi du terme de « modèle » pour les stations de ski et leurs développements. Cela suppose, en effet, toute une stratégie, une machine bien rodée, calculée, etc. Je ne suis pas sûr que cela fut le cas. Je préfère, surtout si l'on pense au passé, revenir à la sagesse des pionniers qui pensaient le ski dans une approche et une vision très intégrée de la montagne, avec une forte ambition sociale, d'épanouissement ; il y avait une vraie dose d'humanisme dans leur vision. Je ne dirais pas qu'on la retrouve toujours aujourd'hui. Si l'on se remémore cette approche, le terme de « modèle », au sens d'un modèle économique, me dérange un peu. **Aussi, je regrette que l'on parle d'un modèle pour le ski, alors qu'il y a bien « des skis »,** c'est-à-dire différentes façons de faire du ski, d'appréhender le ski et, ce faisant, il y a évidemment différents types de stations.

2/ Cela n'empêche, quoi qu'il en soit, que ce qu'on définit à tort ou à raison comme le « modèle » économique des stations a tout de l'industrie lourde, du type de la sidérurgie (capitaux importants, tendance à la monoproduction...). Ce « modèle » donne des signes d'emballlement et de faiblesses. Il est d'une certaine manière anti-vertueux quand il justifie de manière mécanique l'accroissement des capacités d'hébergement par la taille du domaine skiable (et réciproquement). Ce type de logique est la conséquence investissements lourds au regard des périodes courtes d'utilisation et de rentabilisation, alors que les enjeux de développement local se définissent et se construisent à moyen voire à long terme.

Le « modèle » du ski présente également une forte inertie. **Sa capacité à accepter des modalités et outils de régulation, marqués par un objectif global d'aménagement équilibré du territoire et issus d'échelons territoriaux supérieurs est très réduite.** L'exemple de la DTA des Alpes du Nord nous l'a prouvé et les problèmes actuels des parcs nationaux le confirment.

3/ La question de l'auto-développement des territoires de montagne doit être posée au regard de la nécessaire, mais trop faible – voire relativement inexistante – solidarité des stations envers leurs territoires de proximité qui subissent les conséquences du ski mais ne bénéficient pas toujours de ses retombées. Il faut souligner **le paradoxe d'un manque de solidarités territoriales entre les « hauts » et les « bas » alors que l'on veut que ce soit les gens du bas qui montent skier.** L'idéal serait d'avancer vers une gouvernance plus intégrée des territoires, surtout si l'on considère que l'économie touristique, très concurrentielle, dépend largement de décisions d'acteurs privés, dans le cadre d'un développement territorial assuré sur des deniers publics avec une forte implication des collectivités locales.

Enfin, je soulignerai 4 moteurs pour un tourisme durable en montagne :

- assurer la **pérennité des investissements** ;
- **maîtriser le foncier** des espaces aménagés et aménageables pour le ski, et plus largement le foncier en montagne ;
- **développer l'innovation** dans le champ des ressources humaines, des compétences professionnelles et des métiers ;
- avancer vers une « **montagne pour tous** ».

LE PARADOXE  
D'UN MANQUE  
DE SOLIDARITÉS  
TERRITORIALES  
ENTRE LES  
« HAUTS » ET  
LES « BAS »  
ALORS QUE L'ON  
VEUT QUE CE  
SOIT LES GENS  
DU BAS QUI  
MONTENT SKIER



# EN ROUTE !

Dans le monde de la montagne, un mouvement collectif et pluriel s'affirme. Il est de nature à nourrir une belle dynamique pour le devenir de nos territoires montagnards.

A la toute fin de 2011, 130 acteurs de la montagne de tous les horizons (guides, maires, accompagnateurs, députés, gardiens de refuges, chercheurs, élus régionaux, agriculteurs, artistes...) lancent « l'Appel pour nos montagnes », plus de 7000 personnes s'engagent à leurs côtés. Courant 2012, des rencontres « informelles » s'organisent sur le territoire ; à l'automne de cette même année, se tiennent les premières rencontres citoyennes de la Montagne, en partenariat avec les rencontres du Cinéma de montagne de Grenoble.

Historiquement, les acteurs du monde de la montagne « peu ou non aménagée » sont, individuellement, plutôt engagés et militants, mais collectivement assez « éclatés », dispersés, peu audibles. Avec ces Rencontres, sous le pilotage de la nouvelle Coordination Montagne, ces acteurs se rapprochent, se parlent et prennent mieux ensemble la mesure des enjeux et de la possibilité de se prendre en mains.

Nos territoires sont exceptionnels à plus d'un titre, ils peuvent jouer un rôle important pour l'épanouissement des êtres humains. Ils méritent d'être mieux valorisés, mieux respectés et protégés. Pour le tourisme, par exemple, élément structurant de la vie en moyenne et haute montagne, particulièrement en France, il convient sans doute de faire preuve de plus d'imagination, de créativité. Avec la richesse de son milieu naturel, les passions qui s'y expriment, le fort « ancrage naturel » des savoir-faire et de l'économie locale, les souvent petites mais passionnantes expérimentations qui s'y mènent, les atouts sont bien réels pour dynamiser un tourisme à haute valeur ajoutée, valoriser une relation de la société à la montagne complètement « immergée » dans cette nature exceptionnelle. Et profondément respectueuse de celle-ci.

Le rêve de montagne existe bel et bien, à nous de mieux cultiver la différence, au-delà des prêts-à-porter standards, de l'uniformisation, du tout-sécuritaire, et de tout ce qui pourrait nier la singularité du milieu montagnard. Et durablement le dégrader.

L'intérêt marqué, dans des milieux très différents, de l'alpiniste aux institutionnels, pour ces premières rencontres citoyennes de la Montagne montre clairement que ce mouvement, encore à ses débuts, peut devenir essentiel pour orienter les choix qui seront faits pour l'avenir de la vie dans nos montagnes.

Le succès, remarqué, de ces Rencontres 2012, oblige leurs organisateurs et nous invite tous à prolonger la dynamique : forums locaux ouverts à tous, ateliers de créativité, rencontres par massifs, recensement et mutualisation des expérimentations, recherches, rencontre nationale à Paris...

Une belle aventure est devant nous, pour continuer à « ouvrir le champ des possibles » !

**Frédi Meignan**

Président de Mountain Wilderness France

**Toutes les informations à retrouver tout au long de l'année, sur le site de l'Appel pour nos montagnes : [www.appelpournosmontagnes.org](http://www.appelpournosmontagnes.org)**

# 1<sup>RES</sup> RENCONTRES CITOYENNES DE LA MONTAGNE

23 novembre 2012, Alpexpo, Grenoble

## LES ACTES

### PARTAGER L'AVENIR DE LA MONTAGNE

Lancé en 2011 par les grands acteurs associatifs (Mountain Wilderness, Cibra France, Ancef) et professionnels de la montagne, l'« Appel pour nos montagnes » a réveillé les esprits.

Les Rencontres citoyennes de la montagne ambitionnent maintenant de devenir un moment privilégié pour réfléchir ensemble aux enjeux qui touchent à la montagne et imaginer de nouvelles voies d'avenir.

### EN 2012, L'ÉQUIPEMENT EN DÉBAT

À l'initiative de la Coordination Montagne, de l'Appel pour nos montagnes, des fondations Petzl et Nature & Découvertes, des Rencontres du cinéma de montagne de Grenoble et de France 3 Alpes, cette 1<sup>re</sup> édition a mis en débat **cinq questions-clés touchant à l'équipement et l'aménagement de la montagne.**

Vous retrouverez dans le présent document l'essentiel des échanges entre les nombreux intervenants spécialisés et le public.

*Les Rencontres citoyennes de la montagne 2012 ont été organisées par la Coordination Montagne*

**Coordination Montagne**  
Maison de la Montagne  
3, rue Raoul Blanchard  
38000 GRENOBLE  
04 76 51 75 41  
[www.coordination-montagne.fr](http://www.coordination-montagne.fr)

